

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE
-SIPHAT-**

Siège social: Foundouk Choucha -2013 Ben Arous.

Lors de sa réunion tenue le 30 Avril 2010, le Conseil d'Administration de la SIPHAT a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de distribuer au titre des dividendes pour de l'exercice 2009 la somme de 0,300 DT par action représentant 6 % de la valeur nominale fixée à 5 DT.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.